

# LE COURRIER DU COMMERCE

## JOURNAL DES HALLES & MARCHES

Fondé par A. GODARD en 1874

### Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
 TÉLÉPHONE 31-01  
 Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
 Téléphone 32-64

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
 Pour toute la France... UN AN 15 fr.  
 Étranger... 20 fr.  
 Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur  
 On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.  
 Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

**TARIF DES ANNONCES**  
 Annonces industrielles, en 4<sup>e</sup> page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne  
 Réclames en quatrième page... 1 franc  
 Chronique troisième page... 1 fr. 50  
 Chronique deuxième page... 2 francs  
 Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.  
 Prix spéciaux pour Contrats et l'année

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
 TÉLÉPHONE 31-01  
 Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.  
 Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

## La Taxation du Sucre

Le Président de la République française,  
 Vu la loi du 20 avril 1946 sur la taxation  
 de denrées et substances, et notamment l'ar-  
 ticle 3 qui porte que « la taxation pour les  
 prix de vente en gros... du sucre... »  
 par décret rendu sur la proposition du mi-  
 nistre du commerce, de l'industrie, des postes  
 et des télégraphes, et du ministre de l'inté-  
 rieur » ;  
 Sur le rapport du ministre du commerce, de  
 l'industrie, des postes et des télégraphes et du  
 ministre de l'intérieur.

Décreté :  
 Article premier. — Le sucre ne devra pas  
 être vendu en gros à des prix supérieurs aux  
 prix suivants :

- 1<sup>o</sup> Sucre cristallisé ou granulé, non com-  
 pris le prix de la caisse ou du sac, ni le  
 droit de douane (6 fr. par 100 kilos) appli-  
 cable aux sucres étrangers, ni la taxe de raffi-  
 nage (2 fr. par 100 kilos) applicable aux su-  
 cres granulés, ni le droit de consommation  
 des granulés, 78 fr. 60 les 100 kilos.  
 (25 fr. p. 100) — Le prix auquel pourront être  
 vendus les sucres blancs de cannes provenant  
 des colonies françaises ne devra pas dépasser  
 le prix ci-dessus fixé pour les sucres gra-  
 nulés étrangers, y compris le droit de douane,  
 les droits et taxes, à l'exception de la taxe  
 de raffinage (2 fr. par 100 kilos) et du droit  
 de surveillance (8 centimes par 100 kilos), 148 fr.  
 les 100 kilos.
- 2<sup>o</sup> Sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes  
 de carton, ou en caisses ou en paquets, con-  
 tenant 4 kg ou plus, y compris les droits et  
 taxes, à l'exception de la taxe de raffinage (2  
 francs par 100 kilos) et du droit de surveil-  
 lance (8 centimes par 100 kilos), 124 fr. 50  
 les 100 kilos.
- 3<sup>o</sup> Sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes  
 de carton, ou en caisses ou en paquets, con-  
 tenant 1 kilo ou moins, y compris les droits et  
 taxes, à l'exception de la taxe de raffinage (2  
 francs par 100 kilos) et du droit de surveil-  
 lance (8 centimes par 100 kilos), 124 fr. 50  
 les 100 kilos.

Les prix ci-dessus établis peuvent être ma-  
 jorés, en ce qui concerne les sucres raffinés,  
 cassés et rangés en boîtes de carton, en cas-  
 ses ou en paquets, qui sont fabriqués et livrés  
 par les raffineries de Nantes et de Bordeaux,  
 d'une somme égale aux frais de transport de  
 ces places à Paris, sans que cette majora-  
 tion puisse dépasser 3 fr. par 100 kilos.

Art. 2. — Toute vente en gros de sucre ef-  
 fectué postérieurement à la publication du  
 présent décret, et sans qu'il ait été préalablement  
 fixé à l'article précédent sera punie des peines  
 prévues à l'article 9 de la loi du 20  
 avril 1946.

## Les Fourrages pour la cavalerie civile

Le sous-intendant militaire chargé du  
 ravitaillement dans le département du  
 Rhône, fait connaître qu'il réserve à par-  
 tir de ce jour, à l'alimentation de la ca-  
 valerie civile de l'agglomération lyonnaise  
 le foin et la paille disponibles, y compris  
 le fourrage qui a été réquisitionné par le  
 service du ravitaillement de l'armée dans les  
 communes suivantes : Brignais, Vourles, Orléans,  
 Taluyers, Montagny, Charly, Millery, Crig-  
 ny, Lentilly, Sainte-Consoise, Cour-  
 ceaux-sur-l'Arbresle, Saint-Bel, Fleu-  
 rieux-sur-l'Arbresle.

Tous les fourrages existant dans ces  
 communes et reconnu non indispensable  
 aux animaux des propriétaires, ayant été  
 réquisitionnés par l'intendance, les maires  
 des dites communes ne pourront  
 autoriser des sorties de fourrage qu'au  
 bénéfice des personnes munies d'une au-  
 torisation du sous-intendant militaire  
 chargé du ravitaillement.

Toute sortie de fourrage non autorisée  
 par l'intendance expose le transporteur à  
 voir sa denrée réquisitionnée sur route et  
 transportée dans les magasins de l'inten-  
 dance.

Signé : CAZERES.

## COURS DES CHANGES

Lundi, 15 mai.  
 A Paris. — Londres, 28,245 à 28,295 ;  
 Norvège, 83 à 87 ; Danemark, 1,84 à  
 1,85 ; Portugal, 4 fr. à 4,20 ; Espagne, 5,75  
 à 5,81 ; Péterograd, 1,79 à 1,85 ; Hollande,  
 2,44 à 2,48 ; Suède, 181 à 185 fr. ; Italie,  
 92,50 à 94,50 ; Suisse, 113 à 115 fr. ; New-  
 York, 5,905 à 5,965.  
 A Genève. — Aux changes, la ten-  
 dance est toujours ferme : Paris 87,95 à  
 88,05 (+ 0,12). Italie 82 (— 0,50).  
 24,84 à 24,88 (+ 0,03). Hollande 216 (—  
 0,50). Allemagne 97,35 à 97,45 (+ 0,05).  
 Autriche 67,55 (+ 0,15). New-York 5,18  
 à 5,22 (0).

## Taxe des Farines

DANS L'ISERE  
 Par arrêté du 11 mai, le prix de la fa-  
 rine, dans le département de l'Isère est  
 porté à 43 francs le quintal, poids net, non  
 logé ou logé en toile facturée et reprise  
 au même prix.

Le prix de 43 francs s'entend de la fa-  
 rine prise au moulin ou à la gare la plus  
 rapprochée. Les frais de transport par  
 voie de terre, hors de la localité où se  
 trouve le moulin, seront à débattre entre  
 les intéressés, sans qu'ils puissent jamais  
 dépasser 1 franc par quintal.

## GRAINS ET FARINES

### Marché de Lyon

Mardi 16 mai.  
 Notre marché du mardi devient une  
 très petite réunion, aussi jusqu'à ce que  
 les affaires reprennent, nous n'en fe-  
 rons plus qu'un bref compte rendu  
 qu'il serait d'ailleurs fastidieux d'al-  
 longer.

On se plaignait dans notre région de  
 la persistance des pluies, mais aujour-  
 d'hui la température paraît s'améliorer  
 et nous jouissons d'une fort belle  
 journée.

**BLES.** — Les livraisons du ravitail-  
 lement civil à la minoterie de notre ré-  
 gion sont plus abondantes depuis quel-  
 ques jours. Les minotiers de notre pla-  
 ce ne veulent pas payer en commerce  
 ordinaire un prix supérieur à celui du  
 ravitaillement. D'ailleurs, les offres  
 sont aussi nulles que précédemment.  
 On peut dire que la vente des blés est  
 presque arrêtée sur notre place. La ten-  
 dance des cours est invariable. Dans  
 les départements d'où la sortie est in-  
 tendue, on a fait des affaires locales à  
 33 et 34 fr. A notre marché on a traité  
 exceptionnellement quelques petits lots  
 de la région à 35,50 et même 35,75, du  
 Bourbonnais pour des départements  
 voisins de la place à 35,50 départ.

On cote :  
 Blés du rayon Lyonnais-Dau-  
 phiné-Bresse ..... 35 50  
 Les 100 kilos rendus Lyon ou parlié.

Blés du Bourbonnais ..... 35 25 35 50  
 Blés Seine-Marne, Seine-et-Oise ..... 35 50  
 Blés Bretagne ..... 34 50 34 75

**FARINES.** — On cote :  
 Farines 77 % taxe officielle ..... 2  
 les 100 kilos rendus en boulangerie, toile  
 facturée et reprise.  
 (Taxe officielle à partir du 20 mai).

**ISSUES.** — En attendant la date  
 d'application de la taxe, chacun cher-  
 che à se débarrasser des stocks qu'il  
 peut posséder. Aussi se pratique-t-il des  
 ventes avec de gros écarts.  
 Rappelons la taxe :  
 Son tout venant ..... 16 50  
 (Taxe officielle à partir du 20 mai).

**SEIGLES.** — Il y a toujours un bon  
 courant de demandes en seigles, mais  
 les offres étant très modérées, les  
 cours continuent à hausser.

On cote :  
 Seigles du Rhône et de la Loire ..... 30 ..... 30 50  
 Seigles de l'Isère ..... 30 .....  
 Seigles de Bretagne ..... 28 50  
 Les 100 kilos départ.

**AVOINES.** — Nous ne savons pas  
 quelle va être la situation de ces grains  
 après le 20 mai, date probable jusqu'à  
 présent de la mise en vigueur de la  
 taxe, mais ce que nous savons, bien  
 évidemment, c'est que la demande est  
 toujours abondante. Si l'en était autrement,  
 la perspective de la taxe très prochaine  
 ferait sortir des offres. Il n'en surgit  
 point et les quelques lots à la vente,  
 trouvent encore preneurs à des prix  
 bien différents de ceux attendus. On a  
 fait des affaires noires du Bourbonnais à  
 40 fr., des noires de l'Ain et de l'Isère  
 à 38 fr. départ. On nous dit qu'il s'est  
 payé d'autres lots à 41 et 42 fr.

Rappelons la taxe :  
 Avoine noire ou grise 46 kilos ..... 29 .....  
 Avoine blanche 47 kilos ..... 21 .....  
 Les 100 kilos à la consommation.  
 (Taxe officielle à partir du 20 mai).

**ORGES.** — Très peu d'affaires, sans  
 doute entravées par la crainte que la  
 taxation ne s'étende à ces grains. Les  
 offres du rayon ne se payaient pas  
 plus de 36 fr. ; celles de Sarthe et  
 Mayenne de 38 à 39 fr. ; de Bretagne de  
 36 à 36,50. On demande encore 40 fr.  
 pour les orges du Puy-de-Dôme.

**MAIS.** — Très fermes. Le manque de  
 wagons empêche les expéditions des  
 maïs arrivés dans nos ports. On offre  
 des maïs Plata jaunes à 37,25 magasin  
 Bordeaux ; des Indo-Chine à 37 fr. ma-  
 gasin ; Marseille ; des blancs d'Egypte  
 généralement mai-juin à 37 fr. ; flot-  
 tant à 36 fr. logés origine caf Mar-  
 seille.

**SARRASINS.** — En hausse. On cote :  
 sarrasins de Bretagne 28,50 les 100 ki-  
 los sans départ.

### Marché de Marseille

Lundi 15 mai.  
**BLES TENDRES.** — Ravitaillement  
 civil, 31,75 palan ; blés français, de 34,50  
 à 35,50 gare départ, selon département.  
**BLES DURS.** — Algérie-Tunisie man-  
 quant ; blés macaronis fournis par le  
 gouvernement, 41 fr. palan.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent.  
 — O MARSEILLE —

Lundi 15 mai.  
**GRAINS GROSSIERS.** — Marchandises  
 rares. Prix excessivement fermes.  
**Maïs.** — Nous pratiquons disponible :  
 Plata jaunes, 38 fr. ; Plata colorés, 39  
 francs ; Annam petits, 28,50 ; Egypte  
 blancs, 37 fr. ; Maroc jaunes, 38 fr. ;  
 Egypte jaunes, 37 fr. ; maïs Tunisie,  
 36,75 aux 100 kilos logé voie ferrée.

**Orges.** — Très rares. Maroc, 40 fr.  
 logé magasin.

**AVOINES.** — Grises d'Espagne, 45 fr.  
 logé ; de pays, 45 fr. nu.  
**SARRASINS.** — De Bretagne disponible,  
 31 fr. les 100 kilos logés.  
**Petits blés.** — Volailles, 24 à 32 fr.  
 logé suivant qualité.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10,  
 rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains,  
 Blés, Issues, Farines.

Lundi 15 mai.  
**FARINES ET ISSUES.** — Farines. —  
 Affaires toujours nulles, on paierait de  
 41 à 41,50 pour les gruaux D.

**Issues.** — Marché calme. Nous co-  
 tons : son rouge tendre, 18 fr. ; son dur,  
 15 fr. ; repassé tendre, 17 fr. ; dure, 16  
 francs. Le tout nu, rendu gare Mar-  
 seille.

La demande est toujours active pour  
 les RB et FBD 3<sup>e</sup>, la minoterie ne fabri-  
 quant plus de remoulages, ces articles  
 vont manquer.

Nous cotons les RB, 23 fr., et FBD 3<sup>e</sup>,  
 22,50 à 23 fr. logés gare Marseille,  
 comptant net.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis,  
 Marseille. — Tél. 48-61. — Grains, farines  
 et issues.

La Chambre syndicale des Minotiers  
 et Fabricants de semoules de Marseille  
 nous communique les renseignements  
 suivants :

**Farines de Blé dur et similaires**  
 Bien tenu.  
 On cote consommation : Farine entière mi-  
 tidine, 42 ; Gruau D extra fleur, 40 ; Gruau  
 D extra, 39 ; Minot D extra, 32 ; FBD pre-  
 mière, 31 ; FBD première, 30

La balle de 100 kilos brut, toile perdue,  
 franco gare ou quai Marseille.

**Semoules**  
 Disponible. — Fermes.  
 On cote consommation : SSSE et SSSG, 62 50  
 ; SSS ISS et SSG, 61 50 ; SSSE,  
 60 50 ; Semoulette, 59 50 ; Semou-  
 line, .....  
 Les 100 kilos net franco gare ou quai Mar-  
 seille, double toile à rendre.

Livrable. — Sur juin, on cote :  
 On cote consommation : SSSE, 63 .....  
 SS, 62 ..... SSS 2<sup>e</sup>, 61 ..... Semou-  
 lette, 60 .....

### Marché de Dijon

Samedi, 13 mai.  
 Cote officielle des marchandises en gros,  
 blé, réquisitionné ; avoine et orge man-  
 quant ; houblons de 1<sup>er</sup> choix, 200 fr. ;  
 houblons de 2<sup>e</sup> choix, 190 fr. les 50 kilos.  
 Farines OO, taxe officielle 42 fr. ; sons  
 gros, 18,50 ; sons fins, 18 fr. les 100 kilos.

### Marché de Toulouse

Vendredi 12 mai.  
**Blés.** — La situation ne se modifie  
 pas. Les interdictions de sortie, des dé-  
 partement du Nord et de la région pari-  
 sienne, étant maintenues, les offres sont  
 quasi nulles.

D'autre part, le ravitaillement civil af-  
 fectue en ce moment, des livraisons plus  
 abondantes.

On cote : blé Finistère, de 34,50 à 34,60  
 départ ; blés région parisienne, de 35,25 à  
 35,50 départ.

**Farines.** — Cote officielle, 44,25 les  
 100 kilos nus, rendu boulangerie, de la  
 localité ou gare départ.

**Grains Grossiers.** — La taxe des  
 avoines ne changera rien à la situation,  
 car il n'y a rien dans le rayon. Ceux qui  
 ne peuvent se passer de cette denrée tâ-  
 chent de s'approvisionner dans le Centre  
 ou en Bretagne, avant l'application de la  
 taxe, car ils craignent qu'ensuite il y ait  
 encore moins de lots à la vente.

**Issues.** — Malgré la perspective de la  
 hausse forcée par suite de la taxe on  
 cote : sons entiers, de 17 à 17,50, sons  
 gros, de 18 à 18,50 ; repassés, de 18 à  
 18,50.

### Marché de Béziers

Vendredi, 12 mai.  
**Grains.** — Avoines grises. — Quel-  
 ques lots ont été offerts au prix de 49 fr.  
 les 100 kilos, toile à rendre sur gare. L'ap-  
 plication de la taxe, commence à pro-  
 duire un certain effet, pour arriver à la  
 soudure. On se demande comment va se  
 produire cette nouvelle loi sur les mar-  
 chandises de l'année courante.

**Farines.** — Les courtiers de la place  
 offrent à la boulangerie le prix de 59 fr.  
 les 122 kilos. L'Administration préféc-  
 torale livre par petites quantités, dési-  
 rant former un stock pour le mois de juin.  
 Même cours que la semaine précédente.

### NECROLOGIE

C'est avec une douloureuse surprise  
 que nous avons appris la mort de Mon-  
 sieur Jean Chanard, propriétaire culti-  
 vateur, à Villeurbanne, enlevé à l'affec-  
 tion de ses siens à l'âge de 43 ans. M. Chanard  
 était trésorier général du Comice agricole  
 de Villeurbanne.

Dans cette triste circonstance, nous  
 adressons à sa veuve, à ses enfants, ainsi  
 qu'à toute sa famille, l'expression de nos  
 profonds regrets pour la perte irréparable  
 qu'ils viennent de faire.

## Adjudications, Ventes

### ET ACHATS PUBLICS

#### MINISTRE DE LA GUERRE

**Substances Militaires**  
 Av's  
 Marseille, 10 juin, un concours res-  
 treint pour la fourniture de conserves  
 de petits pois aura lieu à la première  
 sous-intendance, 9, rue Sainte-Victoire,  
 à Marseille. Les personnes désireuses  
 de concourir devront faire connaître à  
 la première sous-intendance leur in-  
 tention de soumissionner, avant le 29  
 mai. On leur fournira tous les rensei-  
 gnements nécessaires.

**Agen (Lot - Garonne).** — Nous avons  
 publié dans un de nos derniers numéros,  
 un avis pour la fourniture de fourrages  
 à la ration pour les places de Marmande  
 et de Casteljaloux. La sous-intendance nous  
 fait connaître que cet avis doit être con-  
 sidéré comme nul, suivant ordre du Mi-  
 nistre. Les deux concours annoncés, au-  
 ront lieu à une date qui sera ultérieure-  
 ment fixée.

#### MARINE NATIONALE

**Brest (Finistère).** — Appel à la con-  
 currence en vue d'un traité de gré à gré  
 pour une fourniture de 200 quintaux de  
 riz non logés, en intèrêt de douane.  
 Délai de livraison, 3 mois.  
 Les offres devront parvenir au chef  
 du service des substances et de l'habil-  
 lement à Brest, au plus tard le 28  
 mai 1946.

Voir pour plus amples renseigne-  
 ments, le cahier des charges déposé au  
 service des substances et de l'habil-  
 lement à rest ou au ministère de la ma-  
 rine à Paris.

#### COMMISSION DES ORDINAIRES

**Lyon.** — Station magasin de Lyon-  
 Part-Dieu, il sera procédé le 31 mai, à  
 10 heures, à une adjudication pour la  
 fourniture de viande fraîche nécessaire  
 à un détachement de la station magasin,  
 pendant le troisième trimestre 1946.  
 Quantité journalière à fournir, cinq  
 cents kilos.

**Lyon.** — 5 juin, 11<sup>e</sup> régiment d'artil-  
 lerie, 105<sup>e</sup> batterie, il sera procédé à  
 une adjudication pour la fourniture de  
 viande fraîche. Le cahier des charges  
 est déposé chemin des Cullattes, 31 n<sup>o</sup> 185.

**Belley (Ain).** — 5 juin, 15<sup>e</sup> bataillon  
 de chasseurs, il sera procédé à une ad-  
 judication pour la fourniture de viande  
 fraîche, légumes, épicerie et vin.  
 Durée du marché, 3 mois. Délai pour le  
 dépôt des soumissions, 30 mai.

**Belley (Ain).** — 5 juin, 133<sup>e</sup> d'infan-  
 terie, 105<sup>e</sup> batterie, il sera procédé à  
 une adjudication pour la fourniture de  
 viande fraîche, légumes, épicerie et vins.  
 Durée du marché, 3 mois. Délai pour le  
 dépôt des soumissions, 30 mai à midi.

**Besançon (Doubs).** — 8 juin, 60<sup>e</sup> d'in-  
 fanterie, il sera procédé à une adjudica-  
 tion pour la fourniture de pommes de  
 terre, légumes et épicerie. Durée du  
 marché, six mois. Délai pour le dépôt  
 des soumissions, 3 juin, à neuf heures.

**Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).** —  
 3 juin, 30<sup>e</sup> d'artillerie, il sera procédé à  
 14 heures, à une adjudication pour la  
 fourniture de : 1<sup>o</sup> viande fraîche ; 2<sup>o</sup>  
 pommes de terre et légumes ; 3<sup>o</sup> épice-  
 rie. Durée du marché, 6 mois. Délai  
 pour le dépôt des soumissions, 31 mai.

**Grignon (Hautes-Alpes).** — 3 juin,  
 15<sup>e</sup> d'infanterie, il sera procédé à une  
 adjudication pour la fourniture de viande  
 fraîche de bœuf et de vache, mouton  
 et porc. Délai pour le dépôt des sou-  
 missions, 25 mai, avant 17 heures.

**Lons-le-Saunier (Jura).** — 8 juin, 44<sup>e</sup>  
 d'infanterie, il sera procédé une adju-  
 dication pour les fournitures ci-après :  
 1<sup>o</sup> viande fraîche ; 2<sup>o</sup> pommes de terre  
 et légumes ; 3<sup>o</sup> épicerie. Durée du mar-  
 ché, 3 mois. Délai pour le dépôt des  
 soumissions, 3 juin, avant 12 heures.

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Dijon (Côte-d'Or).** — Le 25 mai, à 10  
 heures du matin à l'entrepôt, rue de Col-  
 mar, 15, il sera procédé à la vente aux  
 enchères de 8.000 kilos d'archives périmées  
 de l'Administration des postes et télé-  
 graphes. Délai pour le dépôt des sou-  
 missions, six jours à l'avance. La vente  
 aura lieu au comptant et 5 % en sus.

#### CAMP RETRANCHE DE PARIS

**Paris.** — On nous communique la  
 note suivante :  
 Les adjudications de viande pour le  
 camp retranché de Paris ayant donné des  
 résultats qui n'ont aucun rapport avec le  
 cours actuel de la viande, et qui tentent  
 à établir un cours fictif pour cette den-  
 rée, le sous-secrétaire d'Etat de l'inten-  
 dance a décidé de ne pas approuver ces  
 adjudications et d'assurer la fourniture  
 par d'autres moyens.

#### VENTE DE COUPES DE BOIS

**Résultats**  
 Des coupes de futaie résineuse de  
 Montbéliard et Baume se sont vendues  
 récemment 30 fr. 33 et 28 fr. 92 le mè-  
 tre cube en moyenne.

Le jeudi 15 juin 1946, à 9 heures du  
 matin, il sera procédé à Pontarlier, à  
 l'adjudication d'une partie des coupes  
 de l'exercice 1946, savoir :

Forêts domaniales : 62 coupes de fu-  
 taie résineuse pouvant produire en bloc  
 25.513 mètres cubes grume.  
 Forêts communales : 402 coupes de  
 futaie résineuse, pouvant produire en  
 bloc 26.964 mètres cubes grumes.

## PAILLES-FOURRAGES

Lyon, 16 mai. — Les offres sont tou-  
 jours limitées, aucun changement n'é-  
 tant apporté dans la situation pour  
 quant au matériel et c'est toujours très  
 péniblement qu'on arrive à traiter quel-  
 ques wagons.

On cote à la tonne, sur wagon gares  
 départ des régions d'expédition :

Paille froment litère, Forez, Velay, 62 65  
 Paille froment aliment, Forez-Velay 65 75  
 Paille seigle bleu, machinée, Forez-  
 Velay-Auvergne 81 94  
 Paille seigle bleu triée, Forez-Velay 125 130

**Foins.** — Affaires assez suivies, sur-  
 tout en foins pressés.  
 On cote à la tonne, sur wagon gares  
 départ des régions d'expédition et sans  
 grand changement :

Foins pressés, Bourgogne, Franche-  
 Comté ..... 95 105  
 Foins pressés Forez-Velay ..... 100 105  
 Foins vrac, Forez-Velay ..... 90 101

**Vienne (Isère), 13 mai.** — On cote :  
 paille froment, 5 fr. ; paille avoine, 4 fr. ;  
 foin, de 8 à 8,25 ; luz

POIVRES

Marseille, 13 mai. — Le marché a été ferme avec des prix bien tenus. On cote les 50 kilos entropôt : Singapour noir, 115 à 120 fr.; Singapour blanc, 140 fr.; Java, 108 à 110 fr.; Saïgon noir avec privilège colonial, 118 à 120 fr.; Saïgon blanc privilège colonial, 168 à 170 francs.

HUILES

Marseille, 15 mai. — Nous cotons : huile d'arachide neutre, 138 fr.; Gambie, 175 fr.; rufisque, 178 à 180 fr.; petite rufisque, 168 fr.; raffinée, 156 à 158 fr.; Huile de graines à fabriquer : arachide, 123 fr.; disponible, 136 fr. en livrable; coprah, 160 fr. en disponible; 160 fr. en livrable.

HUILES D'OLIVES

Marseille. — Les marchés de l'étranger restent en hausse. On cotait en fin de semaine : aragon surfine, 190 à 195 fr.; Borjas extra, 175 à 180 fr.; Borjas surfine, 170 à 175 fr.; Andalous surfine, 155 à 160 fr.; Andalous fine, 145 fr.; Bitanto surfine, 200 à 205 fr.; Sfax surfine, 175 fr.; Sousses surfine, 168 à 170 fr.; Média surfine, 165 à 170 fr.; Monastir surfine, 165 à 170 fr.; Tunis surfine, 165 à 170 fr.; Alger surfine, 165 francs; Algérie mi fine, 150 à 155 fr.; B.-du-Rh. surfine, 100 fr.; Var surfine, 180 fr.; Var fine, 165 à 170 fr.

HUILES MINÉRALES, PÉTROLES

Marseille, 13 mai. — Il n'y a pas eu de variation sur les prix cette semaine. On cotait samedi : pétrole épuré, 47 francs; pour moteur, 53 fr.; blanc, 57 francs les 100 kilos; photoline, la caisse 24,75; essence de pétrole ordinaire, 87,25; essence carburateur, M.; essence benzine, 102,25; essence gazoline, 127,25; benzol, M.; essence de white spirit, 84 fr. les 100 kilos; essence white spirit lourds, M.; essence naphtha-cyclo pour autos, 31,75 la caisse, à l'entrepôt d'octroi.

SUCRES-MELASSES

Lyon, 16 mai. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Sucre raffiné en pains, 128 .. 130 .. Sucre coupé régulier, 130 .. 132 .. Sucre déchet et irrégulier, 128 .. 128 .. Sucre poudre, 89 .. 94 .. Sucre semoule, 128 .. 130 .. Sucre cristallisé blanc indigène, 105 .. Sucre sirup de glucose, 44 deg 10 .. 105 .. Les 100 kilos Lyon.

SAVONS

Lyon, 16 mai. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce : Savon blanc, Marseille, 72 % 133 .. 138 .. Savon blanc, Marseille, 60 % 123 .. 128 .. Savon bleu pâle, moyen terme, 123 .. 128 .. Savon d'olive, 89 .. 94 .. Savon de pulpe, 164 .. 168 .. Savon mou extra, 80 .. 90 .. Savon mou ordinaire, 80 .. 85 ..

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Mézériat (Ain), 12 mai. — Le marché a commencé à partir d'aujourd'hui à 8 heures du matin au lieu de 8 h. 30 habituellement. On cote : dindes, de 12 à 15 fr.; volailles, suivant choix, de 9 à 10 fr.; poulets ordinaires, de 7 à 8 fr.; poulets de grains, de 5 à 6 fr. la pièce; pigeons, 2,75 la paire; chevreaux, de 3 à 8 fr. pièce; asperges, de 0,60 à 0,80 la boîte; beurre, suivant qualité, en livre, de 1,80 à 1,85; fromages de chèvre, 1,50 à 1,60 la douzaine; œufs, de 1,50 à 1,55 la douzaine. Marché bien fourni avec hausse pour la volaille et les pigeons. Châteauneuf, 14 mai. — Ce marché semble reprendre un peu d'activité. On cote aujourd'hui : poulardes belles, de 9 à 10 fr.; poulardes moyennes, 8 fr.; poulets, de 5,50 à 6 fr.; pigeons, 3 fr. la paire. Lapins, 1,20 le kilo. Œufs : de 1,20 à 1,30 la douzaine.

CIDRES

Chartres (Eure-et-Loire), 15 mai. — La demande redevient plus active, et la marchandise plus rare, les propriétaires deviennent plus exigeants, en attendant les apparences de la prochaine récolte.

VANILLE

Marseille, 13 mai. — Un bon courant d'affaires avec les mêmes prix que la semaine dernière. On cotait samedi : Bourbon au Comores, ou Madagascar, longueurs assorties avec une moyenne de 17/18, de 34 à 35 fr. le kilo. Deuxième et troisième qualités, de 20 à 24 fr. le kilo. Lot tête et queue, 26 fr.

BOIS

Cardiff (Angleterre), 11 mai. — Le marché est plus actif en tendance soutenue. On cote à la tonne, sans distinction de longueurs, 40 sh. à 42 sh. (soit 56 fr. 52 à 59,34).

ECORCES A TAN

Marseille, 13 mai. — Les prix restent tassés depuis plusieurs semaines. On cotait samedi : Ecorces à tan : Tunis chène liège, de 20 à 22 fr.; Bougie chène liège, 20 fr.; Oran garouilles, de 30 à 32 francs; chène vert pays, 25 francs; chène vert Afrique, 25 fr.; chène vert Espagne, 25 fr.; extrait châtagnier, de 48 à 50 fr.; extrait Québracho, de 50 à 60 fr.

TARTRES ET DERIVES

Bordeaux, 15 mai. — Les ventes restent limitées aux besoins de l'intérieur et les prix sont très variables, surtout pour les produits fabriqués. On cote : lie cristallisation, le degré, de 1,45 à 1,65; tartre selon rendement, le degré, de 2,65 à 3,00.

RAPHIA

Marseille, 13 mai. — Le marché a été calme avec des prix soutenus. On cotait en fin de semaine : Tama-tave, de 90 à 100 fr.; Analaive, de 90 à 95 fr.; Majunga, de 100 à 105 fr.

CHIFFONS

Marseille, 13 mai. — Très peu d'affaires avec des cours sans changement. On cotait en fin de semaine : chiffons cotons : chiffons blancs propres villes, de 30 à 35 fr.; blancs sales ville, de 13 à 14 francs; chiffons bulle ville, de 14 à 15 fr.; chiffons coton couleurs ville, de 7 à 8 fr.; chiffons jute, de 4,50 à 5 fr.; chiffons coton exotiques, sans affaires. Arrivages nombreux. Maroc blanc vieux Mazagan, de 120 à 125 fr.; burmois rayures couleur, de 80 à 85 fr.; bas blanc Anatolie, M.; couvertures blanches, M.; bas laine couleur, M.; couvertures en couleurs, M.; bas blanc Salonique, de 200 à 250 francs; couvertures blanches Salonique de 150 à 200 francs.

OS ET CORNES

Marseille, 13 mai. — Les affaires ont été calmes, mais sans variation quant aux prix. On cotait en fin de semaine : Os : les 100 kilos de bétail aux conditions et d'usage de la place, de 7,50 à 8 fr.; Levant, de 7,50 à 8 francs. Nota. — Les os de bétail se vendent comptant sans escompte d'usage. Cornes d'os, 8,50. Cornes : buffes pesant aux 100 pièces vides, Levant, 120 kilos, de 50 à 55 fr.; 140 kilos, de 40 à 45 fr.; 100 kilos, de 35 à 40 fr.; les 100 pièces. Poids inférieur à traiter. Maroc vides, petites, de 17 à 18 fr.; grosses, de 40 à 45 francs.

SUFS ET CORPS GRAS

Marseille, 13 mai. — Le marché a été ferme en hausse sur les prix. Extra à traiter. Bœufs, 20 fr.; chèvres, de 16 à 17 fr.; ongions bouff, de 16 à 18 francs; ongions moutons, de 19 à 20 fr.; poids d'ongions, de 19 à 20 fr.; cornillons de bouff, de 8,50 à 9 fr. payable comptant, escompte 2 %.

PRODUITS RESINEUX

Bordeaux, 15 mai. — Essence de térébenthine. — Il ne s'est pas traité beaucoup d'affaires sur le marché de Dat et les quelques citernes vendues ont péniblement atteint le prix de 105 fr. les 100 kilos, marchandise prise aux usines. Produits secs. — Les positions sont renversées et ce sont aujourd'hui les acheteurs qui sont difficiles pour accorder 43 fr. pour les bruis et 44 fr. pour les colophanes, le tout aux 100 kilos aux usines.

SOUFRES

Marseille, 13 mai. — Très peu d'affaires durant la semaine. On cote : sublimé ou fleur, chimiquement pur, 38 fr.; raffiné (trituré Gandi), 36 fr.; trituré (garanti 37 % de soufre pur), 32 fr.; canons, 38 fr.; coulés et candis, 32 fr.; soufre brut 2e belle, 24 francs; soufre brut 3e belle, 23,50.

ENGRAIS CHIMIQUES

Marseille, 13 mai. — Phosphate précipité, 1,35 l'unité d'acide phosphorique. Superphosphate minéral, 13/14 pour cent, pas de cote; 14/16, 10,25; 17/17 pour cent, 11 fr.; 16/18, 11,75; 18/20, pas de cote. Sulfate d'ammoniaque, 50 fr.; sulfate de cuivre, 175 fr.; Sang desséché, l'unité d'azote, graine-graine, 2,75; moulu, 2,80. Tourteaux sulfatés, sésame, 67 pour cent, 17 fr.; arachides 7/8, 17,25; soufre sublimé, 28 fr.; trituré, 23,50.

MÉTAUX

Lyon, 15 mai. — On cote les 100 kilos : cuivre en lingots affiné, de 620 à 475 fr.; étain Banca en lingots, de 625 à 645 fr.; Billiton et détroits en lingots, de 620 à 640 fr.; plomb ouvrier, première fusion en saumons, de 110 à 115 fr.; plomb ouvré, tuyaux et feuilles de 125 à 130 fr.; zinc refondu 2e fusion, de 260 à 270 fr.; zinc en feuilles V. M. et Cie R. A. de 350 à 380 fr.; zinc en feuilles usines, marques, de 350 à 380 fr.; nickel brut pour fonderie, de 620 à 630 fr.; aluminium brut pour fonderie, de 550 à 600 francs; acier laminé, première classe, de 85 à 95 fr.; id. à double T. A. O., de 85 à 95 fr.; tôle ordinaire 8 millimètres et plus de 86 à 96 francs.

Métaux neufs

Marseille, 13 mai. — Le marché a toujours été très ferme avec hausses très sensibles sur le cuivre. On cote : cuivre en lingot raffiné, 450 francs; cuivre rouge feuilles, 550 fr.; cuivre rouge rond, 60 francs; cuivre jaune à doublage, 600 fr.; étain Banca, 620 fr.; étain Billiton disponible, 610 fr.; étain français en verge, 625 fr.; étain anglais en verge, 615 fr.; fers blancs anglais ICB 160 fr.; zinc laminé (exportation), 325 fr.; zinc refondu en plaques, 285 fr.; zinc laminé vieille montagne, 340 francs; plombs arg. droits compris à traiter. Plombs antimoineux, 40 % te-neur, de 115 à 125 fr.; plombs doux affinés 105 fr.; plomb 2 fusion, 100 % te-neur, 95 fr.; plomb lam. (et tuy. emb. en pans), 115 à 120 fr.; antimoine régule en pains, 350 fr.; consommation de douanes comptant net d'escompte. Tôles noires 3 m/m et plus basse, 77 francs; fers marchands et aciers doux, 77 francs; ronds et carrés de moins de 10 m/m, 81 fr.; ronds et carrés de 10 et plus, M.; spéciaux cornières T et U 81 fr.; peintes tête plate n. 20 et plus, 135 fr. les 100 kilos.

Vieux Métaux

Marseille, 13 mai. — Le marché a été très calme. Le cuivre a suivi le mouvement de hausse du neuf. On cotait en fin de semaine : vieux cuivre rouge, de 300 à 305 fr.; vieux cuivre étamé, de 280 à 285 fr.; vieux cuivre jaune massif, de 160 à 170 francs; vieux cuivre jaune léger, de 140 à 150 francs; vieux bronze de machines, de 300 à 305 fr.; vieux plomb feuilles et tuyaux, de 80 à 85 fr.; vieux zinc ordi-

naire, de 175 à 180 fr.; ribbons massifs, de 15 à 16 fr.; ribbons légers, de 4 à 5 francs; tournures, de 2 à 3,50; rails en acier, de 16 à 17 fr.; fonte grise mécanique, de 15 à 16 fr.; fonte grise canalisation, de 8 à 9 fr.; fonte blanche et brûlée, de 4 à 5 fr.; le tout aux 100 kilos.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 16 mai. — La situation est très ferme pour les gruyères et par contre un tassement s'est produit sur les autres fromages. On cote : façon Emmenthal, 390 fr.; gruyères Comtés, 360 à 365 fr.; petits bleus en très forte baisse, à 250 fr.; c'est-à-dire près de 100 fr. de moins que la semaine dernière. Gorgonzolas en légère baisse à 320 francs. Saint-Olaude (France), 15 mai. — 2.500 kilos de marchandises furent amenés et rapidement enlevés aux prix minimum de 350 fr. les 100 kilos pour les ordinaires et de 420 fr. pour les qualités de choix. Marseille, 13 mai. — Les prix cotés restent inchangés. On cotait samedi : Emmenthal extra, 100/120 kilos, 440 à 450 fr.; gruyère Comte extra, 30/50 kilos, 370 à 380 fr.; gruyère Comte export, 20/25 kilos, 360 à 370 fr.; Hollande extra, 530 à 540 fr.; Hollande 1er choix, 500 à 510 fr.; Hollande bon choix, 440 à 450 fr.; parmesan vieux, 400 fr.; parmesan 1/2 vieux, 390 francs; sbrinz extra vieux, 380 fr.; sbrinz vieux, 370 fr. franco port et douane Marseille. Entrepôt d'octroi.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre Briçon (Yonne), 12 mai. — Marché à peu près nul, cours purement nominaux en tous grains. Nous cotons : blé choix, 30 fr.; blé ordinaire, 29,50; seigle, de 25 à 26 fr.; avoine noire, de 34 à 35 fr.; avoine grise d'hiver, 32 fr.; orge brasserie, de 35 à 36 fr.; orge mouture, 34 fr. les 100 kilos. Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 11 mai. — Petit marché, peu de marchandises à la vente. Cours stationnaires. Nous cotons : blé choix, 26 fr. les 80 kilos; seigle, 20 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 44 fr. les 100 kilos; orge mouture, 22 fr. les 60 kilos; maïs, 30 fr. les 75 kilos. Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire), 12 mai. — Marché de grains complètement nul par suite de la réquisition, la trénerie ayant décidé de n'acheter qu'au prix de la réquisition. Tendances des cours calmes. Nous cotons : blé choix, de 31 à 32 fr.; avoine noire, de 32 à 33 fr. les 100 kilos. Farines de cylindre 1er, prix unique 42 francs les 100 kilos; pain blanc, 0,42; pain de ménage, 0,35 le kilo; son gros, de 19 à 20 fr.; son fin, de 18 à 19 fr. les 100 kilos. Tendances calmes des farines et issues. Situation bonne, nous avons depuis deux jours un beau soleil, aussi les travaux des champs sont poussés très activement. Neufchâteau (Vosges), 13 mai. — Depuis le début de la guerre, le marché ne se tient plus que le dernier samedi du mois, jour de la foire. Tendances des cours très fermes. Nous cotons : blé choix, de 32,50 à 33,50; blé ordinaire, 32,50; seigle, de 28 à 29 fr.; avoine noire, de 36 à 38 fr.; avoine blanche et grise de printemps, de 32 à 34 fr.; orge mouture, de 33 à 35 fr.; sarrasin, de 30 à 31 fr. les 100 kilos. Farines de cylindre 1er, de 43 à 44 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,47; pain de ménage, 0,45 le kilo; son gros, de 18 à 18,50; son fin, de 15 à 16 fr.; fleurage blanc, 25 fr. fleurage big, 22 fr.; recoupe 17 fr. les 100 kilos. Situation des farines et des issues : farines bien demandées. Issues délaissées. Vienne (Isère), 13 mai. — Calme sans affaire. Tendances à la hausse. Nous cotons : blé choix, de 33 à 33,50; blé ordinaire, 33 fr.; avoine grise, de 33 à 34 fr. les 100 kilos. Farines de cylindre 1er, 44 fr. les 125 kilos; farines de meules 1er, 42 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45; pain de ménage, 0,43 le kilo; son gros, 20 fr.; son fin, 18 francs les 100 kilos. Vierzon (Cher), 13 mai. — Cours toujours douteux, les avoines sont plus offertes, les seigles sont introuvables et les sarrasins en hausse. Tendances des cours très fermes. Nous cotons : blé choix, de 33 à 34 fr.; seigle, de 30 à 31 fr.; avoine noire, de 26 à 27 fr.; avoine grise d'hiver, de 26 à 27 francs; orge brasserie, de 35 à 36 fr.; sarrasin, de 30 à 31 fr. les 100 kilos.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 15 MAI Amenés 2627 2619 312 298 278 Bœufs... 955 953 316 298 274 Vaches... 365 365 276 264 248 Taureaux... 1502 1564 364 330 284 Moutons... 14449 14449 374 344 304 Porcs... 3546 3546 350 338 318 Demande active. On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de 1er choix, 1,42 à 1,57; limousins, 1,45 à 1,55; blancs, 1,40 à 1,45; gris, 1,40 à 1,43; manœuvres, 1,38 à 1,40; qualité ordinaire en manœuvres an-glaisés, 1,38 à 1,40; normands, 1,38 à 1,40; charolais et nivernais, 1,40 à 1,55; chole-tais, nantais, vendéens, 0,90 à 1,15; viande à saucissons, 0,92 à 0,97. Vaches. — Bonnes génisses, 1,41 à 1,53; vaches d'âge, 1,08 à 1,15; petite viande de toutes provenances, 1,01 à 1,07. Taureaux. — De choix, 1,34 à 1,37; qualités entre-deux, 1,12 à 1,17; sortes de fournitures, 1,02 à 1,15. Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,45 à 1,55; qualité ordinaire ditto, 1,12 à 1,30; champenois, 1,17 à 1,40; manœuvres, 1,15 à 1,35; gournayevu et picards, 1,15 à 1,35. Service et Midi, 1,05 à 1,15. Moutons. — 1er choix et agneaux 1,45 à 2 fr.; nivernais, 1,25 à 1,35; bourbonnais et berrichons, 1,25 à 1,35; brebis métisses, 1,15 à 1,30; ardeçonnais, aze-nais, Toulouse, 1,15 à 1,20; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 1,45 à 1,22. Midi, 1,05 à 1,15. Porcs. — De l'Ouest et vendéens, 1,45 à 1,30; du Centre, 1,14 à 1,20; limousins et auvergnats, 1,05 à 1,25; cochons, 1 fr. à 1,15.

MARCHE DU SAMEDI 13 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

Bordeaux, 15 mai. Alcools. — Les quantités disponibles en alcools d'industrie sont assez restreintes, mais la demande est limitée aux besoins urgents et les cours sont plutôt faibles. On cote : 290 à 310 fr. l'hecto les 90 degrés surforce en sus. Rhums. — Il n'y a pas de disponibilité à la vente de rhums de nos colonies. On cote : rhum Demarara, 315 à 400 fr. l'hecto logé, degré tel quel, non dédouané. Rhum Jamaïque, 315 à 400 fr. l'hecto logé, degré tel quel, non dédouané. Navires attendus : Caravelle et Edith Carré. Le stock en entrepôt des douanes au 30 avril était de 1.121 hectolitres contre 1.205 hectolitres l'an dernier. Nîmes, 15 mai. Cours officiels des vins et spiritueux. 3/6 B. G. 86°, de 320 à 325 fr.; 3/6 de marc, 86°, 300 fr.; eau-de-vie de marc, 200 fr. l'hectolitre. Vins. — Aramon de plaines 7 à 8°, id. supérieur 8 à 9°, de 68 à 70 fr.; montagne 9 à 10°, id. 1er choix 10°, id. supérieur 11°, de 74 à 75 fr.; blanc picpoul, de 70 à 73 fr.; cotières, de 75 à 76 fr.; rosé, paillat, gris, de 67 à 70 fr. l'hectolitre.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 15 MAI Porcs. — Amenés : 985; renvoyés : 00. — Nous avions aujourd'hui environ 200 porcs de moins qu'il y a huit jours. Disons de suite que cette différence bien qu'assez sensible n'a pour ainsi dire exercé aucune influence sur les cours qui sont pour ainsi dire restés les mêmes que ceux pratiqués lundi dernier. On payait la première qualité de 1,06 à 1,10; la seconde de 1 à 1,02; la troisième de 0,95 à 0,98 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 16 MAI

Bœufs. — Amenés : 782; entrés aux abattoirs : 294; au total : 1.676; chiffre en augmentation de 107 têtes sur le marché de mardi dernier. Malgré cette augmentation, la situation ne s'est toujours pas modifiée, il en sera ainsi tant que la marchandise ne deviendra pas plus abondante; l'arrivage des bœufs limousins commence à décevoir, les bêtes d'herbe du Charolais n'ayant pas fait leur apparition, moment défavorable pour notre marché. Transactions actives en raison de la médiocrité des arrivages, une certaine fermeté dans les affaires et les cours s'inscrivent en hausse de 1 à 2 centimes par livre. On cotait au demi-kilo poids mort : première qualité, de 1,45 à 1,49; deuxième qualité, de 1,35 à 1,40; troisième qualité, de 1,20 à 1,35. Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,88 à 0,94; deuxième qualité, de 0,75 à 0,85; troisième qualité, de 0,65 à 0,70. Veaux. — Amenés : 571; entrés aux abattoirs : 284; au total : 855; différence de 92 têtes en moins que sur le marché de mardi dernier. Sur un apport modéré, la vente s'est pratiquée d'autant plus facilement qu'il y a eu une bonne demande de la part de la boucherie. Les transactions ont été plus faciles que mardi, ce qui a permis aux prix d'aller un peu en progressant. On cotait : première qualité, de 1,40 à 1,42; deuxième qualité, de 1 à 1,05; troisième qualité, de 0,80 à 0,95. Moutons. — Amenés : 479; entrés aux abattoirs : 1.076; au total : 1.555. La demande est toujours suivie de la part des acheteurs, par contre les offres restent peu importantes en raison de la rareté de la marchandise. On cotait : première qualité, de 1,70 à 1,72; deuxième qualité, de 1,54 à 1,62; troisième qualité, de 1,45 à 1,50.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 15 MAI Amenés 2627 2619 312 298 278 Bœufs... 955 953 316 298 274 Vaches... 365 365 276 264 248 Taureaux... 1502 1564 364 330 284 Moutons... 14449 14449 374 344 304 Porcs... 3546 3546 350 338 318 Demande active. On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de 1er choix, 1,42 à 1,57; limousins, 1,45 à 1,55; blancs, 1,40 à 1,45; gris, 1,40 à 1,43; manœuvres, 1,38 à 1,40; qualité ordinaire en manœuvres an-glaisés, 1,38 à 1,40; normands, 1,38 à 1,40; charolais et nivernais, 1,40 à 1,55; chole-tais, nantais, vendéens, 0,90 à 1,15; viande à saucissons, 0,92 à 0,97. Vaches. — Bonnes génisses, 1,41 à 1,53; vaches d'âge, 1,08 à 1,15; petite viande de toutes provenances, 1,01 à 1,07. Taureaux. — De choix, 1,34 à 1,37; qualités entre-deux, 1,12 à 1,17; sortes de fournitures, 1,02 à 1,15. Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,45 à 1,55; qualité ordinaire ditto, 1,12 à 1,30; champenois, 1,17 à 1,40; manœuvres, 1,15 à 1,35; gournayevu et picards, 1,15 à 1,35. Service et Midi, 1,05 à 1,15. Moutons. — 1er choix et agneaux 1,45 à 2 fr.; nivernais, 1,25 à 1,35; bourbonnais et berrichons, 1,25 à 1,35; brebis métisses, 1,15 à 1,30; ardeçonnais, aze-nais, Toulouse, 1,15 à 1,20; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 1,45 à 1,22. Midi, 1,05 à 1,15. Porcs. — De l'Ouest et vendéens, 1,45 à 1,30; du Centre, 1,14 à 1,20; limousins et auvergnats, 1,05 à 1,25; cochons, 1 fr. à 1,15.

MARCHE DU SAMEDI 13 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

MARCHE DU LUNDI 15 MAI

Arrivés 182 bœufs de Constantine et 227 d'Alger. Les cours ont été de 2,40 à 2,55 fr. soit une augmentation sur les prix de 10 francs par 100 kilos. Vente bonne. MARCHÉ DU LUNDI 15 MAI Nous avions sur le marché 180 bœufs inventés de samedi, mêmes cours, sans renvoi. Vente bonne. L'exportation des bœufs algériens est interdite depuis le 12 mai. En conséquence, en fait de bétail algérien il ne reste plus rien pour le ravitaillement civil. La Tunisie continue à nous expédier de 6 à 7.000 moutons par semaine. Attendus 7.460 moutons de Tunis pour le marché de mercredi 17 courant.

FO